



BARREAU

LAURENTIDES - LANAUDIÈRE

ADOPTÉ LE 20 NOVEMBRE 2018

BARREAU DE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BARREAU DE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE, EXERCICE 2018-2019, TENUE LE 2 OCTOBRE 2018 AU 3115, BOUL. DE LA PINIÈRE, SUITE 200, TERREBONNE.

SONT PRÉSENTS:

Membres :

Me Éric Côté, bâtonnier
Me Véronique Lemire, 1^{ère} conseillère
Me François Marseille, 2^e conseiller
Me Simon Brisson Dolci, 3^e conseiller
Me Manon Deschênes, 4^e conseillère
Me Julie Lefebvre-Côté, 5^e conseillère
Me Roger Rancourt, 6^e conseiller (par visioconférence)
Me Ghislaine Radoux, représentante de la pratique privée
Me Daniel Villeneuve, représentant de la pratique publique et parapublique
Me Annie Roy, représentante du Jeune Barreau
Me Claude Ducharme, trésorier
Me Nathalie Richer, secrétaire

SONT ABSENTS:

Me Manon Deschênes, 4^e conseillère

Le quorum étant atteint, le bâtonnier déclare l'assemblée régulièrement convoquée et ouverte.

Me Steve Baribeau, bâtonnier sortant de charge, est également présent mais sans droit de vote.

Me Mario Prieur est également présent mais sans droit de vote.

Me Louis-Pierre Vanier et Me Vanessa Myre-Leroux sont également présents mais sans droit de vote.

1. Appel des membres du conseil

Monsieur le bâtonnier souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2018-2019/2018-10-02/ 14

IL EST PROPOSÉ PAR ME SIMON DOLCI ET APPUYÉ PAR ME VÉRONIQUE LEMIRE

« D'adopter l'ordre du jour tel que ci-après énoncé. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ordre du jour

1. Appel des membres du conseil
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 28 août 2018
4. Rapport du bâtonnier (Éric COTÉ)
 - ✓ État de situation concernant le Comité des Médailles avec Me Mario Prieur invité au C.A..
 - ✓ Présentations de la demande de financement du Jeune Barreau
 - ✓ Retour sur les rentrées judiciaires des districts de Terrebonne et Joliette et visite à Mont-Laurier
 - ✓ Conseil des sections du 27 septembre 2018
 - ✓ Conseil élargi de l'AAP du 26 septembre 2018
 - ✓ Rapport des dépenses encourues
5. Rapport du trésorier (Claude DUCHARME)
 - ✓ Rentrées judiciaires
6. Rapports des représentants des différents comités permanents :
 - 6.1 Liaison avec la magistrature
 - 6.1.1 **St-Jérôme**
 - a) Cour Supérieure (civil : Ghislaine RADOUX / criminel : Steve BARIBEAU)

- b) Cour du Québec, chambre civile (Ghislaine RADOUX)
 - c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Simon DOLCI)
 - d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (Véronique LEMIRE)
- 6.1.2 Joliette**
- a) Cour Supérieure (civil: Nathalie RICHER/ criminel: Steve BARIBEAU)
 - b) Cour du Québec, chambre civile (François MARSEILLE)
 - c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Éric COTÉ) (29 octobre 2018)
 - d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (Manon DESCHÈNES)
- 6.1.3 Mont-Laurier**
- a) Cour Supérieure (Roger RANCOURT)
 - b) Cour du Québec, chambre civile (Roger RANCOURT)
 - c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Roger RANCOURT)
 - d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (Roger RANCOURT)
- 6.2 Formation continue (Nathalie RICHER)
- 6.3 Pratique privée (Ghislaine RADOUX)
- 6.4 Comité mentorat (Véronique LEMIRE)
- 6.5 Pratique illégale de la profession (Claude DUCHARME)
- 6.6 Médailles et honneurs (Simon DOLCI)
- 6.7 Jeune Barreau (Annie ROY)
- 6.8 Jumelage Draguignan (Simon DOLCI)
✓ Volonté de Me Nancy Wilson de s'impliquer dans ce comité
- 6.9 Communication (Véronique LEMIRE)
✓ Mise à jour du site Web
- 6.10 Compétence territoriale du Barreau du Québec (Eric COTÉ)
- 6.11 CAIJ (Joliette: Claude DUCHARME / St-Jérôme: Ghislaine RADOUX)
7. Demande de réinscription au Tableau de l'Ordre (Nathalie RICHER)
8. Projets et événements
- ✓ Formation CAIJ (Éric COTÉ)
 - ✓ Dîner de Noël Joliette et St-Jérôme
9. Varia
- ✓ État de situation Congrès 2019

✓ Souper de Noël du C.A.

10. Date de la prochaine séance : 13 novembre 2018

11. Levée de la séance.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 28 août 2018

RÉSOLUTION 2018-2019/2018-10-02/15

IL EST PROPOSÉ PAR ME GHISLAINE RADOUX ET APPUYÉ PAR ME SIMON DOLCI

« D'adopter le procès-verbal de la séance du 28 août 2018. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Rapport du bâtonnier (Éric COTÉ)

✓ État de situation concernant le Comité des Médailles avec Me Mario Prieur, invité au C.A..

Bref rappel de la situation actuelle par Me Dolci: Malgré différentes relances, le CA se retrouve avec plusieurs caisses de médailles non réclamées par les bénéficiaires au fil des ans. Interrogation du CA sur l'intérêt à poursuivre ce projet.

Me Prieur fait un bref rappel des objectifs ayant mené à la remise de médailles par BLL. Historiquement, une médaille était remise par notre section aux avocats ayant 50 années de pratique. Afin d'augmenter la participation des membres au congrès du BLL, reconnaître l'importance des avocats ayant plusieurs années de pratique et créer un sentiment de fierté en lien avec l'exercice de notre profession, le CA, en 2011, a créé le comité des médailles et ainsi, des médailles sont remises aux avocats de 30-35-40-45 et 50 ans de pratique. Les premières années de remise de médailles semblent avoir été un succès puisqu'il y a eu une augmentation importante du nombre de participants au congrès BLL. Me Prieur souligne également avoir constaté l'émotion des récipiendaires lorsqu'il a remis personnellement les médailles. Il offre de s'impliquer activement dans le comité, incluant faire des appels auprès des bénéficiaires de médailles non réclamées afin de vérifier leur intérêt à les recevoir.

Il est convenu que Me Dolci contactera Me Prieur afin de convenir des modalités pour procéder à l'inventaire des médailles non réclamées,

relancer les récipiendaires et tenter de trouver une façon de faire pour l'avenir qui saura susciter l'intérêt des membres.

Un bilan du CA devra être fait après cette ultime tentative.

Me Mario Prieur quitte l'assemblée.

- ✓ Présentations de la demande de financement du Jeune Barreau

Présentation par Me Louis-Pierre Vanier et Me Vanessa Myre-Leroux de la planification financière 2018-2019 du Jeune Barreau et de leur demande de subvention.

Échange entre les membres du CA., Me Vanier et Me Myre-Leroux.

Me Vanier et Me Myre-Leroux se retirent de l'assemblée pour permettre les discussions des membres du CA.

RÉSOLUTION 2018-2019/2018-10-02/16

IL EST PROPOSÉ PAR ME ÉRIC CÔTÉ ET APPUYÉ PAR ME SIMON DOLCI

« D'ACCORDER UNE SUBVENTION AU JEUNE BARREAU LAURENTIDES-LANAUDIÈRE AU MONTANT DE 10 000\$ ET DE REQUÉRIR POUR TOUTE DEMANDE DE SUBVENTION FUTURE LA PRODUCTION D'UN BILAN COMPARATIF AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur le bâtonnier demande à Me Vanier et Me Myre-Leroux de se joindre au CA et les informe de la subvention octroyée.

Me Vanier et Me Myre-Leroux remercient les membres du CA et quittent.

- ✓ Retour sur les rentrées judiciaires des districts de Terrebonne et Joliette et visite à Mont-Laurier

Les commentaires sont positifs, les participants semblent être satisfaits. Le seul point à modifier serait la durée des discours. Toutefois, Me Côté explique avoir tenté de limiter les discours des différents dignitaires et qu'il demeure difficile pour le Bâtonnier de contrôler la durée des discours de dignitaires.

✓ Conseil des sections du 27 septembre 2018

Étaient présents: Me Éric Côté et Me Véronique Lemire

- Négociation du tarif d'aide juridique suspendue le temps des élections. Tous les partis politiques mentionnent l'importance d'un investissement majeur en justice.
- Capsules publicitaires du Barreau du Québec ont été suspendues le temps des élections.
- Barreau du Québec demande à chaque section de donner une entrevue à un média local et de rencontrer son député afin de promouvoir notre profession.
- Investissement promis de 500 millions en justice: le Barreau assurera un suivi auprès du nouveau gouvernement.
- Recours judiciaire du Barreau est suspendu pour négociation. Les négociations ont été suspendues le temps des élections. Elles devraient reprendre avec le nouveau ministre de la justice.
- Il y aura 3 heures de formation obligatoire en déontologie à compter de la prochaine période de formation obligatoire. L'obligation d'inscrire les heures de formation au registre disparaîtra. Les reçus devront être conservés par chaque avocat pour prouver les formations suivies lors de l'inspection professionnelle.
- Le Barreau du Québec travaille sur l'instauration du vote à distance.

✓ Conseil élargi de l'AAP du 26 septembre 2018

Étaient présents: Me Éric Côté, Me Véronique Lemire, Me Simon Dolci

APAAQ (Association Professionnelle des Avocates et Avocats du Québec)

- Le CA provisoire, formé de 3 membres est en fonction (Catia Larose, Pierre Chagnon et Pierre Baribeau).

- La formation du prochain CA est à venir: il y aura un représentant par section (15 membres). Chaque section doit désigner un membre qui ne siège pas au CA de son Barreau. Le mandat sera d'une année renouvelable.
- 3 membres de notre section, ont, jusqu'à présent, démontré un certain intérêt. Le bâtonnier transmettra une lettre demandant de communiquer au CA leur intérêt et motivation. Le CA procèdera au choix d'ici le 19 octobre 2018.
- Une fois les 15 membres du nouveau CA désignés, l'AAP tiendra une AGA. Une AGA spéciale sera éventuellement convoquée pour discuter des sujets suivants: règlements généraux, site web et fixation de la cotisation volontaire.

✓ Rapport des dépenses encourues

- Me Côté remet au trésorier son rapport des dépenses encourues

5. Rapport du trésorier (Claude Ducharme)

Me Ducharme fait rapport de l'état des finances. Le rapport final sera déposé lors de l'AGA d'avril prochain.

6. Rapports des représentants des différents comités permanents :

6.1 Liaison avec la magistrature

6.1.1 **St-Jérôme**

a) Cour supérieure (civil : Ghislaine Radoux / criminel : Steve Baribeau)

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison en Cour supérieure, chambre civile, la réunion de septembre ayant été annulée.
- Cour supérieure, chambre criminelle
 - Rencontre : 20 septembre 2018.
 - Il y aura modification du formulaire de facilitation. Les avocats devront avoir un mandat complet.
 - Prochaine rencontre: 1^{er} novembre 2018.

b) Cour du Québec, chambre civile

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison en Cour du Québec, chambre civile.
- Prochaine rencontre : 15 octobre 2018

c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Simon Dolci)

- Rencontre: 2 octobre 2018
- Constat général est que tout va bien.
- Toutefois, les points suivants ont été soulevés: l'accessibilité aux détenus est plus difficile en après-midi ainsi que la place qui doit être accordée aux victimes dans les négociations.

d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (Véronique Lemire)

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison en Cour du Québec, chambre de la jeunesse.
- Prochaine rencontre 22 ou 23 octobre 2018. À confirmer.

6.1.2 Joliette

a) Cour Supérieure (civil: Nathalie Richer/ criminel: Steve Baribeau)

- Rencontre: 20 septembre 2018.

- Rappel de l'article 37 des règles de pratique de la Cour supérieure quant à l'avis aux superviseurs. Cet avis devra être signé par tout superviseur proposé par l'une des parties au dossier et remis lors de la présentation de la demande au Tribunal. Ce formulaire sera disponible en salle 2.00.
- Afin d'aider à raccourcir la durée d'audition et les délais pour les dossiers de vices cachés, le juge coordonnateur convoquera les parties et leurs procureurs en conférence de gestion, dès le début du dossier.
- Afin de rentabiliser le temps judiciaire notamment lorsqu'un justiciable se représente seul, monsieur le Juge Labelle souhaite obtenir plus d'informations sur le fonctionnement des centres de justice de proximité. ***Vérification avait été faite en février 2018 et Laurentides-Lanaudière n'est pas une région ciblée actuellement par les centres de justice de proximité.***
- Il y aura vérification et mise à jour des directives applicables au district de Joliette par le juge coordonnateur.
- Délai d'audition 1 jour: environ 3 à 4 mois. 2 - 3 journées: plus d'un an et 4 journées et plus sont d'un peu moins d'un an. Le Juge Labelle souhaite que tous les dossiers fixés le soient dans un délai maximal d'un an. En ce sens, il a soumis un calendrier de disponibilité des salles du palais de justice de Joliette au Juge en chef afin de tenter d'obtenir des juges supplémentaires.

b) Chambre criminelle

- Il y aura modification du formulaire de facilitation. Les avocats devront avoir un mandat complet.

b) Cour du Québec, chambre civile (François Marseille)

- Il n'y a eu aucune rencontre, la réunion de septembre ayant été reportée en octobre 2018.

c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Éric Côté)

- Il n'y a eu aucune rencontre de ce comité.

d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (Manon Deschênes)

- Il y a eu une rencontre le 24 septembre 2018. Aucun représentant du BLL était présent.

6.1.3 Mont-Laurier

a) Cour supérieure, chambre civile (Roger Rancourt)

- Me Rancourt transmettra à Me Radoux toutes les demandes des avocats de Mont-Laurier pour les soumettre au Juge Coordonnateur.
- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison.

b) Cour du Québec, chambre civile (Roger Rancourt)

- Me Rancourt transmettra à Me Radoux toutes les demandes des avocats de Mont-Laurier pour les soumettre au Juge Coordonnateur.
- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison.

c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Roger Rancourt)

- Me Rancourt transmettra à Me Dolci toutes les demandes des avocats de Mont-Laurier pour les soumettre au Juge Coordonnateur.
- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison.

d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (Roger Rancourt)

- Me Rancourt transmettra à Me Lemire toutes les demandes des avocats de Mont-Laurier pour les soumettre au Juge Coordonnateur.
- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison.

6.2 Formation continue (Nathalie Richer)

- La formation du 14 septembre a été un succès, avec environ 35 personnes présentes.
- Projet de formation gratuite avec CAIJ: 1 ^{1/2} heures sur la légalisation du cannabis et 1 ^{1/2} heures sur les nouveaux moteurs de recherche.

6.3 Pratique privée (Ghislaine Radoux)

- Rencontre à Laval le 27 septembre 2018
- Négociations du tarif d'aide juridique suspendues en raison des élections. Elles reprendront après la nomination du nouveau ministre de la justice.
- Il a été demandé au négociateur du Barreau de transmettre à l'ensemble des membres, dans un délai de 10 jours, une lettre faisant état de la situation.
- Il semble que des moyens de pression soient envisagés.

6.4 Comité Mentorat (Véronique Lemire)

- Rencontre des mentors le 23 octobre 2018
- Le Barreau de Montréal accepte que BLL utilise sa documentation.

6.5 Pratique illégale de la profession (Claude Ducharme)

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité.

6.6 Médailles et honneurs (Simon Dolci)

- Voir point 4, rapport du bâtonnier, état de situation concernant le Comité des médailles.

6.7 Jeune Barreau (Annie Roy)

- Le 5 à 7 à Joliette a eu lieu le 20 septembre 2018 et a été un succès.
- Il y aura une formation le 23 novembre 2018 donnée par le Juge Rochon: Comment plaider devant la Cour d'Appel.

6.8 Jumelage Draguignan (Simon Dolci)

- Volonté de Me Nancy Wilson de s'impliquer dans ce comité.
- Il y aura une rencontre le 16 octobre 2018 pour favoriser une meilleure cohésion et coordination dans l'organisation des événements futurs.

6.9 Communication (Véronique Lemire)

✓ Mise à jour du site Web

- Formation à venir pour Cassandra Choquette.
- En cas de difficulté, on retiendra les services de Simon Guillem-Lessard.

6.10 Compétence territoriale du Barreau du Québec (Eric Côté)

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité.

6.11 CAIJ (Claude Ducharme)

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité.

7. Demande de réinscription au Tableau de l'Ordre (Nathalie Richer)

- Aucune demande de réinscription au Tableau de l'Ordre n'a été reçue.

8. Projets et événements

Formation CAIJ (Éric COTÉ)

- À venir formation sur le cannabis et formation sur les nouveaux moteurs de recherche.

Diner de Noël Joliette et St-Jérôme

- St-Jérôme: 13 décembre 2018
- Joliette: 20 décembre 2018

9. Varia

✓ État de situation Congrès 2019

- Rencontre le 17 octobre 2018 avec l'hôtel L'Estérel pour négociation de la réservation.

✓ Souper de Noël du C.A.

- Jeudi 13 décembre 2018, restaurant Au Maudit Français, à Terrebonne

10. Date de la prochaine séance : 20 novembre 2018

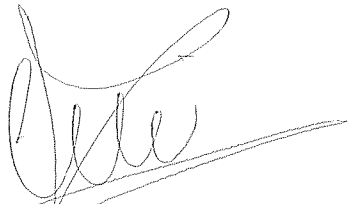
11. Levée de la séance.

RÉSOLUTION 2018-2019/2018-10-02/17

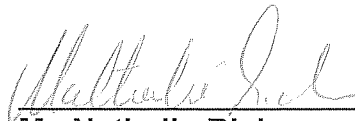
**IL EST PROPOSÉ PAR ME GHISLAINE RADOUX ET APPUYÉ PAR
ME FRANÇOIS MARSEILLE**

« De procéder, à 20h44 à la levée de l'assemblée puisque l'ordre du jour est épuisé ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**Me Éric Côté
Bâtonnier**



**Me Nathalie Richer
Secrétaire**